

Plan 7.1.2
DÉLIMITATION DES PÉRIMÈTRES
D'URBANISATION
DE LA VILLE DE RIMOUSKI
(SECTEUR RIVIÈRE-HÂTÉE)

Secteur

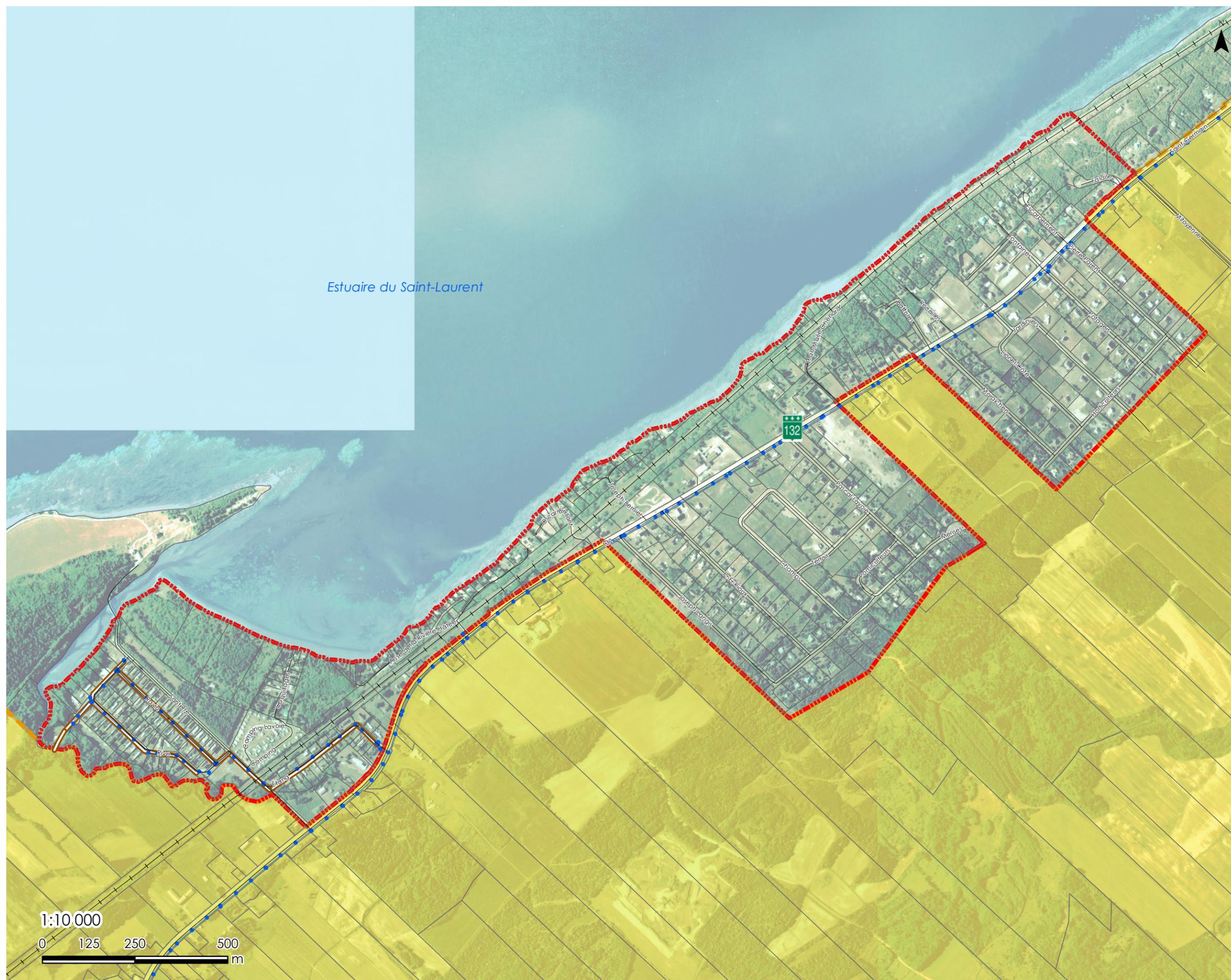
-  d'aménagement prioritaire
-  d'aménagement futur
-  d'aménagement commercial
-  d'aménagement industriel
-  de contrainte
-  agricole
-  tampon
-  Périmètre urbain
-  Zone agricole

Affectation

-  Industrielle
-  Pôle commercial régional

Réseau sanitaire

-  Aqueduc
-  Égout



Projection cartographique: MTM. Système de coordonnées planes du Québec.
Système de référence géodésique: NAD 83.

Sources des données:
Base de données topographiques du Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la faune.
Base de données MRC de Rimouski-Neigette.

©2013 MRC de Rimouski-Neigette. Tous droits réservés
07-13_Plan_07-1-2.MXD Imprimé le 2015-03-26 15:56

Corrigé par:
Lucie Alice Côté
1 octobre 2013

Vérifié par:
François Loiselle

Schéma d'aménagement et
de développement 11-09
Règlement 03-14
Adopté le 23 octobre 2013
En vigueur le 20 décembre 2013